



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'État renouvelle Thierry Dias à la direction de la Haute École pédagogique du Canton de Vaud

Arrivé à l'issue de son premier mandat de cinq ans, le recteur Thierry Dias a fait part au Conseil d'État de sa disponibilité et de son intérêt à poursuivre sa mission pour un nouveau mandat. Les enjeux pour le Canton de Vaud en matière de formation des enseignantes et des enseignants sont considérables et les défis propres à l'institution sont importants. Dans ce contexte, le Conseil d'État renouvelle l'actuel recteur afin de conduire la démarche d'évolution déjà engagée par la haute école en étroite collaboration avec le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle. Thierry Dias aura notamment les missions de mener le renouvellement de l'accréditation de l'institution en 2026 et d'accompagner la révision prévue de la loi sur la Haute école pédagogique. Il aura également la tâche de faire évoluer en profondeur la HEP afin d'anticiper et soutenir les besoins futurs de l'École vaudoise.

Le Canton de Vaud connaît une dynamique démographique en croissance continue qui implique une pression constante sur son système de formation. Au cœur de ce dispositif, la HEP-Vaud a la charge de former les enseignantes et les enseignants de la scolarité obligatoire et postobligatoire. Face aux risques de pénurie et pour répondre aux futurs besoins de l'harmonisation à quatre ans de l'École de maturité, l'institution doit développer sa capacité de former tout en maintenant la qualité pédagogique des professionnels qu'elle diplôme. Cette nécessaire évolution est l'enjeu principal pour le Canton en regard de l'institution. L'expérience du recteur Thierry Dias ainsi que sa perception fine des enjeux sont nécessaires pour conduire ces transformations. Elles s'appuieront notamment sur une révision prévue par le Conseil d'État de la loi sur la Haute école pédagogique du Canton de Vaud, en vigueur depuis 2008. Revue à trois reprises jusqu'ici pour des modifications restreintes, cette loi pose le cadre d'une institution initialement prévue pour former 800 personnes. Or, il y a actuellement plus de 3500 étudiantes et étudiants à la HEP-Vaud et les projections tablent sur 4500 personnes à l'horizon 2035.

Des missions capitales et des défis importants à relever pour les

prochaines années

Relever ce défi, c'est maintenir un équilibre dans l'institution entre formation, recherche et développement de l'offre de formation continue. C'est aussi rassembler les collaboratrices et les collaborateurs de l'institution autour des objectifs fixés. Autre mission, la HEP devra poursuivre le développement de la formation pratique des étudiants, en collaboration étroite avec les services de l'État, les établissements de formation et les praticiennes et praticiens formateurs. Enfin, il s'agira également de renouveler l'accréditation de la HEP-Vaud en 2026.

L'expérience et la motivation de Monsieur Thierry Dias à répondre à ces attentes et ces défis ont convaincu le Conseil d'État de le renouveler, dès le 1^{er} juillet prochain, dans sa fonction de recteur pour un nouveau mandat.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 juillet 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

DEF, Jérémie Leuthold, directeur général, Direction générale de l'enseignement supérieur

Thierry Dias, recteur de la HEP Vaud, [rectorat\(at\)hepl.ch](mailto:rectorat(at)hepl.ch)